



Annecy, le 25 octobre 2013

**APPEL A PROJETS POUR LA RENOVATION
ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS**

7 PROJETS LAUREATS



La Balme de Sillingy



VERS



Saint-Julien-en-Genevois



ENTREVERNES

Contact presse :

Cécile POURRAT

Maîtrise de l'Energie / Energies Renouvelables

Tél. 04 50 33 59 34

Mail : c.pourrat@syane.fr

www.syane.fr

SYNTHESE

Ce vendredi 25 octobre, Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE – Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie - annonçait, en présence de nombreux élus et de la presse, les résultats du nouvel Appel à Projets pour la rénovation énergétique des bâtiments publics lancé début 2013 par le Syndicat.

Cet appel à projets 2013 fait suite à celui qui avait été lancé en 2012 et qui avait déjà rencontré un vif succès (33 candidatures et 11 projets retenus).

Cette année, le jury du SYANE réuni le 16 septembre a retenu 7 projets de rénovation exemplaires et performants.

Après un bref retour sur les chantiers de rénovation 2012 en cours d'achèvement (école publique de Servoz, salle des fêtes de Saint-Laurent et mairie d'Etrembières), les 7 projets lauréats de cette année ont été présentés successivement par les élus des communes concernées.

Ces projets représentent un investissement total de la part des communes de plus de 1.6 M€. Elles bénéficieront d'un soutien financier du SYANE, pour un montant global de subventions de 400 000 euros, ainsi que d'un accompagnement technique. Au total, la rénovation énergétique de ces 7 bâtiments permettra d'économiser chaque année plus de 403 000 kWh et 66 tonnes de CO₂, soit des économies d'énergie de l'ordre de 62% en moyenne, voire près de 80% pour certains projets.

Dans un contexte d'augmentation des coûts de l'énergie et conscient du rôle que les collectivités ont à jouer pour relever le défi énergétique, le SYANE affirme aujourd'hui son ambition d'aller plus loin dans ses actions. Au-delà de la réalisation d'études énergétiques, le SYANE souhaite encourager, par ses Appels à Projets, la réalisation d'opérations concrètes de rénovation énergétique du patrimoine communal, indispensables pour réduire les consommations et atteindre les objectifs fixés par les lois Grenelle et le Facteur 4 ^(*).

EN SAVOIR PLUS – Appel à Projets 2013

7 projets lauréats

9 dossiers de rénovation énergétique de bâtiments publics ont été déposés en réponse à l'Appel à Projets du SYANE, lancé au printemps 2013. Réuni fin septembre, le jury a retenu **7 projets, particulièrement exemplaires par leur ambition et leur performance énergétique** :

- Vers : rénovation de la Mairie
- Saint-Julien-en-Genevois : rénovation du gymnase des Burgondes
- Sales : rénovation de la maison des associations
- Entrevernes : rénovation de l'école
- Eteaux : rénovation de l'école
- La Balme-de-Sillingy : rénovation de l'école primaire
- Saint-Pierre-en-Faucigny : rénovation de l'école du centre

L'Appel à Projets, un levier financier et technique pour la réalisation d'opérations concrètes de rénovation énergétique

Ces projets représentent un investissement total de la part des communes de plus de 1.6 M€. Elles bénéficieront d'un **soutien financier du SYANE, pour un montant global de subventions d'un peu plus de 400 000 euros**. La participation financière du Syndicat varie de 24 458 à 80 000 euros. Elle est calculée en fonction de l'ampleur des travaux de rénovation énergétique et du classement financier de la commune. Ce soutien financier permet d'améliorer la rentabilité de ce type d'opérations, dont les temps de retour sur investissement freinent parfois les ambitions des communes.

Le SYANE **accompagnera également techniquement les communes**. Un chargé de mission **Energie dédié** assurera le suivi, puis le bilan, de ces opérations.

62% d'économies d'énergie en moyenne

Les travaux de rénovation énergétique portent principalement sur l'isolation des bâtiments (murs, toitures, planchers, combles,...), le remplacement des systèmes de ventilation par des systèmes double flux, le remplacement des systèmes de chauffage par des appareils performants (chaudière à condensation ou haut rendement, plancher chauffant,...) et la mise en place d'un éclairage plus économe. Les choix de rénovation suivent la démarche Negawatt qui privilégie les actions de rénovation avant le recours aux énergies renouvelables.

Au total, la rénovation énergétique de ces 7 bâtiments permettra d'**économiser chaque année plus de 403 000 kWh et 66 tonnes de CO₂**, soit des économies d'énergie de l'ordre de 62% en moyenne.

Le SYANE préconise d'accompagner ces travaux de rénovation par une **campagne de maîtrise des consommations énergétiques auprès des usagers** des bâtiments communaux (sensibilisation aux gestes "économes" du quotidien, gestion des temps d'éclairage, choix de matériels performants, etc.).

La Maîtrise de l'Energie, une action du SYANE depuis 2006

Cet Appel à Projets vient **renforcer la politique active de Maîtrise de l'Energie** que le SYANE, doté de la compétence Energie, mène depuis 2006 auprès des collectivités, avec le soutien financier de l'ADEME et de la Région Rhône-Alpes.

En 7 ans, le Syndicat a réalisé **plus d'une centaine de diagnostics et audits énergétiques** à la demande des communes, dont l'audit de l'ensemble du patrimoine bâti du Conseil général (244 bâtiments). Outils d'aide à la décision, ces études permettent d'identifier les principales améliorations à mettre en œuvre afin de réduire les consommations énergétiques des bâtiments communaux.

Ces études ont permis au SYANE d'acquérir l'expérience indispensable pour engager aujourd'hui des actions concrètes de rénovation, soutenues par le Syndicat à travers ses Appels à Projets.

Parallèlement à ses actions de Maîtrise de l'Energie sur les bâtiments communaux, le SYANE agit également sur l'Eclairage Public, en réalisant des diagnostics énergétiques sur les installations communales. Il lance aujourd'hui le programme EPURE pour accompagner les communes vers un éclairage raisonné et responsable. Les objectifs ? Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public, tout en optimisant sa qualité et sa performance et en limitant son impact sur l'environnement.

Chiffres clés :

Appel à Projets 2013

7 projets

400 000 euros de subventions pour 1.6M€ d'investissement des communes

62% d'économies d'énergie

403 000kWh et 66 tonnes de CO₂ économisés chaque année

(*) **Lois Grenelle** : Promulguée le 12 juillet 2010, la loi portant engagement national pour l'environnement, dite "Grenelle 2", confirme les objectifs pris par la loi Grenelle 1 et décline plus précisément, secteur par secteur, les actions qui permettront de les atteindre d'ici 2020 : réduire de 38% les consommations d'énergie, réduire de 75% les émissions de gaz à effet de serre (Facteur 4), 23% d'énergies renouvelables.

(*) **Facteur 4** : désigne l'objectif qui consiste à diviser par 4, d'ici 2050, les émissions de gaz à effet de serre d'un pays ou d'un continent. Plus particulièrement, en France, le Facteur 4 désigne l'engagement pris en 2003 devant la communauté internationale par le chef de l'État et le Premier ministre de « diviser par un facteur 4 les émissions nationales de gaz à effet de serre du niveau de 1990 d'ici 2050 ». Cet objectif a été validé par le "Grenelle de l'environnement" en 2007.



PRESENTATION DU SYANE

Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie est un syndicat mixte qui regroupe les communes de la Haute-Savoie et le Département. Le SYANE est doté de **5 compétences** :

- **Electricité** : le SYANE veille à la bonne organisation, à la cohérence et à la qualité du service public de distribution de l'électricité sur toute la Haute-Savoie, en concertation avec les entreprises locales de distribution (ELD) pour les 55 communes dont le réseau est exploité en régie ou en SEM d'électricité. Pour les 239 communes sous concession départementale ERDF, le SYANE assure, en tant qu'autorité organisatrice et concédante, le contrôle de la concession et réalise, sous sa maîtrise d'ouvrage, des travaux sur leurs réseaux d'électricité.
- **Energie** : le SYANE accompagne les collectivités dans leurs actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables (audits et diagnostics énergétiques, études de faisabilité pour des installations basées sur les énergies renouvelables, électrifications de sites isolés, aide à la rénovation énergétique des bâtiments...)
- **Communications électroniques** : le SYANE s'engage dans l'aménagement numérique de la Haute-Savoie à travers la réalisation du réseau d'initiative publique très haut débit en fibre optique. Il est porteur du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) de la Haute-Savoie.
- **Gaz** : autorité organisatrice et concédante des 112 communes qui ont choisi de lui transférer la compétence, le SYANE exerce le contrôle de la concession pour les 47 communes desservies en gaz. Il agit également pour le développement du gaz en réalisant des études de faisabilité pour de nouvelles dessertes ou des extensions, et en menant les procédures de délégations de service public.
- **Eclairage public** : le SYANE réalise, pour les 223 communes lui ayant délégué la compétence, des installations d'éclairage public, des mises en valeur, par la lumière, de sites et de monuments, et des diagnostics techniques et énergétiques. Il lance le programme EPURE pour accompagner les communes vers un Eclairage Responsable (charte, plan d'actions, maintenance).



Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Mairie
- Bâtiment construit dans les années 60
- Surface : 420 m²



Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : isolation des murs par l'extérieur, du plancher, de la toiture et remplacement des menuiseries.

Ventilation : installation d'un système de ventilation double flux.

Chauffage : mise en place d'une chaudière à condensation.

Eclairage : remplacement des luminaires existants par un éclairage plus économe.

76% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 72 400 kWh et 19,7 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	95 800 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	23 400 kWh/an -76%

Montant des investissements de rénovation énergétique	296 100 euros
Montant de la subvention du SYANE	80 000 euros

Rénovation énergétique Du Gymnase des Burgondes de Saint-Julien-en-Genevois



Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : activités sportives
- Bâtiment construit en 1981
- Surface : 1807 m²



Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : isolation des murs par l'extérieur, de la toiture et remplacement des menuiseries.

Ventilation : installation d'un système de ventilation simple flux.

Chauffage : remplacement des convecteurs électriques et calorifugeage du réseau d'ECS.

Eclairage : remplacement des luminaires existants par un éclairage plus économe.

72% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 128 000 kWh et 10,8 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	177 000 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	49 000 kWh/an ↘ -72%

Montant des investissements de rénovation énergétique	486 460 euros
Montant de la subvention du SYANE	80 000 euros

Rénovation énergétique de la Maison des associations de la commune de Sales

Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : activités sportives et culturelles
- Bâtiment construit en 1990
- Surface : 210 m²



Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : isolation des murs par l'intérieur, du plancher et remplacement des menuiseries.


Ventilation : installation d'un système de ventilation double flux.

Chauffage : mise en place d'une programmation horaire.

Eclairage : remplacement des luminaires existants par un éclairage plus économe.

73% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 22 500 kWh et 4,6 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	31 000 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	8 500 kWh/an  -73%

Montant des investissements de rénovation énergétique	81 526 euros
Montant de la subvention du SYANE	24 458 euros

Rénovation énergétique de l'école d'Entrevernes



ENTREVERNES

Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : enseignement
- Surface : 200 m²



Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : isolation des murs par l'extérieur, du plancher, de la toiture et remplacement des menuiseries.


Ventilation : installation d'un système de ventilation simple flux.

Chauffage : mise en place de robinets thermostatiques

Eclairage : remplacement des luminaires existants par un éclairage plus économe.

60% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 33 892 kWh et 10,3 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	56 767 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	22 835 kWh/an  -60%

Montant des investissements de rénovation énergétique	75 041 euros
Montant de la subvention du SYANE	30 016 euros

Rénovation énergétique Du bâtiment historique de l'école d'Eteaux



Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Enseignement
- Bâtiment construit en 1994
- Surface : 465 m²



Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : isolation des murs par l'extérieur, du plancher, de la toiture et remplacement des menuiseries.


Ventilation : installation d'un système de ventilation simple flux.

Chauffage : mise en place de robinets thermostatiques.

Eclairage : remplacement des luminaires existants par un éclairage plus économe.

56% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 58 153 kWh et 13,5 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	103 113 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	44 960 kWh/an  -56%

Montant des investissements de rénovation énergétique	269 837 euros
Montant de la subvention du SYANE	80 000 euros

Rénovation énergétique de l'école primaire de Vincy de La Balme-de-Sillingy



Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Enseignement
- Bâtiment construit en 1989
- Surface : 530 m²



Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : remplacement des menuiseries.


Ventilation : installation d'un système de ventilation double flux.

Chauffage : remplacement des convecteurs électriques.

Eclairage : remplacement des luminaires existants par un éclairage plus économe.

54% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 31 206 kWh et 2,6 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	57 533 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	26 327 kWh/an  -54%

Montant des investissements de rénovation énergétique	79 894 euros
Montant de la subvention du SYANE	29 059 euros

Rénovation énergétique de l'école du centre de Saint-Pierre-en-Faucigny

Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Enseignement
- Bâtiment construit dans les années 60
- Surface : 670 m²



Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : isolation des murs par l'extérieur, du plancher, de la toiture et remplacement des menuiseries.


Ventilation : installation d'un système de ventilation double flux.

Chauffage : mise en place de robinets thermostatiques.

Informatique : remplacement des écrans existants par des systèmes plus économes.

43% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 57 300 kWh et 4,4 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	133 400 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	76 100 kWh/an  -43%

Montant des investissements de rénovation énergétique	326 000 euros
Montant de la subvention du SYANE	80 000 euros